

140 (PE) 10/10

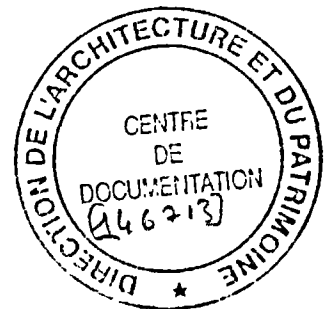
Ministère de la Culture
Mission du Patrimoine ethnologique

" Le Rhône aménagé "

Rapport de synthèse

Programme Ethnopôle 1996 - 1998

Ethnopôle - Maison du Rhône
Centre pour une anthropologie du fleuve
1, place de la Liberté
69700 - Givors



Décembre 1998

SOMMAIRE GENERAL

des rapports d'activités de l'ethnopôle
Centre pour une anthropologie du fleuve - Maison du Rhône
Convention 96 - 98

- Le Rhône aménagé. Rapport d'activités 1996

- 1- Résultats 1996 et perspectives 1997
- 2- Compte-rendu de terrain

André Vincent
Gilles Armani

- Le Rhône aménagé. Bilan 97 et projet 98

A - Bilan 97 et projets 98

- Préambule
- Rapport Scientifique
- Action culturelle 97. Rapport d'activités
- Projets 98

Denis Cerlet
André Vincent et MC Monneret
Jacky Vieux
Jack Vieux et André Vincent

B - Les activités de l'ethnopôle

- 1- Recherche
- 2- Expositions
- 3- Action éducative
- 4- Publications
- 5- Action territoriale
- 6- Réseau Rhône

C - Documents annexes

- Le Rhône aménagé.

Rapport de synthèse et rapport final

I - Rapport de synthèse

- Préambule	André Vincent	p. 1
- Synthèse	Denis Cercllet	p. 7

II - Rapport final

- Ternay - Vernaison De l'amnésie au Rhône mythique	MC Monneret	p. 1
- Pêcher l'alose ou pêcher la carpe	C. Barthelemy	p. 110
- Histoire d'une politique urbaine de reconquête fluviale : le cas du Grand Lyon	L. Cottet-Dumoulin	p. 140
- Les "écologues" et la "renaturation"	J. Bertrand	p. 170
- Les métiers du fleuve aménagé : entretiens	S. Fouilland	p. 181
- Annexes : communications à colloque		

III - Autres données anthropologiques de référence

- "La carpe de la Dombes : des représentations à la consommation".
Delphine Balvet, DEA de sociologie et sciences sociales, Université Lyon II, 1997.
- "Les identités sociales et professionnelles des pêcheurs aux engins et aux filets en eau douce". Ibrahim Bao, thèse de doctorat de sociologie et sciences sociales, Université Lyon II, 1997.
- "La défense de Givors contre les inondations, 1790-1960".
Armelle Barré, Mémoire de Maîtrise d'histoire contemporaine, Université Lumière Lyon 2, septembre 1996.
- "S.O.S. Loire Vivante : Protection et protestation".
Jocelyn Bertrand, Maîtrise d'ethnologie, Université Lyon II, 1997-98.
- "Le jeu des acteurs de la valorisation du patrimoine radelier : de la recomposition patrimoniale à l'outil de développement local".
Serge Fouilland, Maîtrise de sociologie, Université Lumière Lyon 2, 1998.
- "Le Rhône, la Saône et leurs berges à Lyon : du fonctionnalisme à l'écologie urbaine". Frédérique Joubert-Millot, DEA Villes et Sociétés, Université Lyon 2, septembre 1998.
- "Ville et nature dans l'île de Miribel-Jonage".
Mercier Emmanuelle, DEA de sociologie et sciences sociales, 1996-1997.
- "Un vide dont on fait usage : Saudade".
Martin Soarès, Mémoire de maîtrise, Département d'Anthropologie et Sociologie, Université Lumière Lyon 2, 1996.
- "Fils de la terre" et "Bêtes du fond".
Thierry Valentin, Maîtrise d'ethnologie, Université Lyon II, 1996.
- "La Saône, de ses mythes et légendes à ses aménagements".
Corine Vadrine, DEA de sociologie et sciences sociales, Université Lumière Lyon II, 1997-1998.

PREAMBULE

Anthropologie du fleuve aménagé ?

Avec l'achèvement de l'aménagement systématique du Rhône de Lyon à la mer dans les années 80, "un fleuve nouveau est né". Barré, court-circuité, endigué..., se présentant sous l'aspect d'un gigantesque escalier de 18 marches, dévolu par la Nation à la production électrique, la navigation à grand gabarit et l'irrigation des terres agricoles, le "taureau furieux" décrit par Michelet est devenu par la volonté des hommes un animal dompté. Plus, ses berges et rives ont largement été utilisées, dans l'euphorie de la reconstruction et des "30 glorieuses", pour l'implantation de zones industrielles (le fleuve est aussi un déversoir), pour l'extension urbaine et la circulation automobile.

Or, ce monumental chantier, réalisé en moins de 50 ans, a profondément et quasiment irrémédiablement modifié la nature du Rhône. Ce faisant, c'est également la "culture de fleuve" qui s'est construite durant des siècles sur un cours d'eau "sauvage" et vecteur principal des économies locales, qui se voit interrogé dans ses fondements mêmes. Que devient en effet la solidarité du sauvetage à l'occasion des inondations sur un fleuve dont les débordements majeurs sont quasiment exceptionnels ? Ou encore, qu'en est-il des savoirs relatifs aux déplacements sur le cours d'eau - mis en oeuvre tant par le pêcheur, que le marinier ou le simple riverain - lorsque celui-ci voit son débit géré et régulé ? Est-ce que ce fleuve aménagé et endigué constitue toujours la source d'un imaginaire le peuplant par exemple d'êtres surnaturels ?

Nous le voyons par ces quelques simples questions, nous sommes entrés dans une ère nouvelle du Rhône et nous avons donc choisi d'observer et analyser comment se recomposent les relations de l'homme au fleuve. Partant de la "culture de fleuve" mise à jour précédemment, nous avons décidé de nous intéresser au Rhône contemporain ; à celui qui porte tout à la fois des pratiques traditionnelles (les joutes, la barque, la pêche amateur et professionnelle) ayant su et pu s'adapter à ce nouveau contexte et des pratiques nouvelles (motonautisme, formes particulières de pêche, observation de la nature...) nées à la faveur de l'aménagement fluvial et dans des conditions sociales et culturelles précises (développement de l'écologie, engouement pour les loisirs sportifs ou de plein air,

décentralisation...). Comment se passe la rencontre entre ces deux "mondes" ? Quel rapport à la nature, quelle idée de la nature émerge ou est en oeuvre chez ces différents pratiquants de l'espace fluvial ? Est-ce que les nouveaux usagers appartiennent à la catégorie des consommateurs d'une nature péri-urbaine ou bien la fréquentation du Rhône, avec tout ce que cela induit comme sensations et émotions, les conduiront à rejoindre - avec leurs différences - la communauté des rhodaniens ?

Au-delà des pratiquants, le Rhône est aussi l'enjeu depuis une dizaine d'années de luttes de ré-appropriation ou reconquête, dont la traduction concrète se mesure à travers des programmes de requalification (mis en place par de grandes institutions telle l'agence de l'eau, la CNR...), la création de zones protégées (réserves naturelles, zones de biotopes...) ou encore l'élaboration de projets de renaturation, de création de zones de loisirs type "parc-nature", ou le développement de formes de tourisme fluvial.

Nombre d'acteurs du fleuve - Etat, CNR, collectivités territoriales, associations - hier ennemis déclarés, se retrouvent aujourd'hui autour de la table pour, finalement considérer et panser les plaies d'un aménagement qui en fonctionnalisant le cours d'eau a oublié les relations que l'homme entretient avec son environnement. Les conditions d'un retour d'une partie des riverains et autres usagers vers le Rhône sont donc en cours d'élaboration ou de réalisation. Mais, au nom de ce patrimoine naturel et culturel qu'il faut désormais protéger et (re)qualifier, ne peut-on pas analyser également la manière dont les groupes sociaux travaillent leur rapport au territoire local, leurs identités individuelles et collectives, la mémoire et l'histoire du lieu où ils résident (depuis longtemps ou récemment) ? Bref, le Rhône n'est-il pas en fait, à travers le vaste mouvement de patrimonialisation qui le saisit lui aussi, l'objet d'appropriations multiples et donc d'enjeux économiques, sociaux, culturels nouveaux ?

Enfin, même si ce fleuve est peu fréquenté, notamment par les péniches, il n'en reste pas moins que des hommes vivent toujours de lui et travaillent avec lui. Les personnels des barrages, les ingénieurs et techniciens de l'aménagement, ceux de l'environnement (Agence de l'eau, CEMAGREF...), tous ceux qui travaillent dans le secteur du tourisme fluvial (port, réparation...) ou encore à la surveillance du fleuve côtoient quelques métiers traditionnels qui pour la plupart ont largement évolué au cours de ces dernières décennies : marinier, éclusier, pêcheur professionnel... Qui sont donc ces "travailleurs du fleuve" aujourd'hui, quels savoirs et savoir-faire développent-ils, comment leur métier s'est recomposé pour les uns, constitué pour les autres, et surtout quels rapports entretiennent-ils avec celui qui les fait vivre ? Nous avons là encore quelques unes des questions permettant d'appréhender comment à travers un métier se poursuit, se construit, ou se recompose une relation au Rhône.

Synthèse et rapport final du programme de recherche

Ces trois domaines d'investigations et les interrogations qu'ils posent (reformulés pour la circonstance, mais que l'on retrouvera de manière plus détaillée et élaborée dans la problématique formulée il y a 3 ans à l'occasion de la définition du programme de recherche de l'ethnopôle Centre pour une anthropologie du fleuve) ont donc constitué les principaux axes de travail dans lesquels se sont inscrits les travaux des étudiants (à partir du niveau maîtrise) associés à notre programme de recherche, ainsi que les terrains et/ou objets que nous avons initiés plus directement et qui ont été réalisés par une chargée de recherche et des jeunes chercheurs dans le cadre de leurs stages professionnels.

- Le rapport de synthèse et le rapport final

Ainsi, ce rapport de clôture de ces trois années de programme est constitué tout d'abord par un texte de Denis Cerclet - ethnologue, conseiller scientifique de la Maison du Rhône - faisant la synthèse des travaux de terrain engagés depuis 1996 sur les sujets définis à partir de la problématique et en fonction des orientations arrêtées par le conseil scientifique de l'établissement.

** Afin d'analyser une politique de reconquête du fleuve après la période de rupture des années 50 à 80, et dans le contexte de la patrimonialisation du Rhône, nous avons choisi d'observer la zone de Ternay, Vernaison et l'île de la Table Ronde (située à quelques kilomètres en amont de Givors). Partant de ce terrain, nous avons pu étudier de manière plus précise le discours des écologues partie prenante de ce programme de renaturation, ainsi que l'histoire et les enjeux de la politique menée depuis 15 ans par le Grand Lyon en faveur de la reconquête de ses espaces fluviaux. Ce terrain a été traité par Marie-Christine Monneret (doctorante en ethnologie, chargée de recherche du Centre), Laurence Cottet et Bertrand Jocelyn, dont les textes respectifs constitueront le premier volet des compte-rendu de terrain pour ce rapport.*

** La question des nouveaux pratiquants de l'espace fluvial a été considérée à travers une population particulière : les "carpistes", ou pêcheurs de carpe au "no-kill", lesquels se présentent effectivement comme une figure de la modernité. Tout les différencie en effet des pêcheurs amateurs "traditionnels" comme le montre la comparaison faite avec les pêcheurs d'aloses du bas Rhône, et ils nous posent de ce fait même la question du renouveau des pratiques et de leur intégration aux pratiquants du Rhône et à leur culture. Carole Barthelemy, doctorante en sociologie de l'environnement au Laboratoire CNRS DESMID à Arles, a assuré cette partie du travail.*

* Enfin, *les métiers du fleuve aménagé* ont fait l'objet d'une première série d'entretiens exploratoires à partir desquels nous avons pu formuler un corpus d'hypothèses permettant à un étudiant en ethnologie de réaliser, au cours de cette année universitaire 1998-1999, son mémoire de maîtrise sur le sujet suivant : ethnologie d'un barrage. Ces entretiens sont donc livrés tels quels dans le présent rapport, au titre de matériau ethnographique brut à partir duquel nous pouvons travailler aussi bien pour la synthèse de la recherche (Denis Cerclet s'y réfère) que pour la suite du programme scientifique de la Maison du Rhône.

Les productions scientifiques issues de ces trois axes de la recherche constituent le rapport final réuni en un second volume.

- Les autres données anthropologiques de référence

Si le texte de synthèse s'appuie aussi sur les réflexions produites par le conseil scientifique au cours des trois années écoulées au fur et à mesure de l'avancée des enquêtes, il se réfère également à l'ensemble des mémoires universitaires produits par des étudiants dans le cadre du programme de recherche de l'ethnopôle et bénéficiant par là même de son encadrement intellectuel et scientifique.

Ceux-ci constituent donc les "données anthropologiques", annexes du rapport de synthèse, et sans lesquels nous ne pourrions sans doute pas avancer aussi loin sur la piste d'une anthropologie du fleuve aménagé. Ce d'autant plus que, comme nous le verrons, quatre disciplines des sciences sociales et humaines sont représentées et que les sujets traités nous conduisent tour à tour du Rhône à la Durance, la Loire, l'Amazone et au Portugal, nous assurant à la fois une ouverture disciplinaire et géographique apte à mettre en comparaison ce que nous étudions sur le Rhône avec d'autres situations françaises et étrangères.

Ces travaux ont donc abordé les sujets suivants :

- les pêcheurs caboclos brésiliens de l'Amazone (maîtrise d'ethnologie) ;
- l'association des radeliers de la Durance ; la valorisation du patrimoine : de la recomposition patrimoniale à l'outil de développement local (maîtrise de sociologie) ;
- l'île de Miribel-Jonage : analyse d'un "parc nature" aux portes de l'agglomération lyonnaise (DEA de sociologie) ;
- le Rhône, la Saône et leurs berges à Lyon : du fonctionnalisme à l'écologie urbaine (DEA de Géographie, option urbanisme) ;
- les carpes des Dombes : des représentations à la consommation (DEA d'ethnologie) ;
- la saudade, un vide dont on fait usage (DEA d'ethnologie, en rapport avec la question de "l'amour du Rhône") ;
- la défense de Givors contre les inondations (Maîtrise d'histoire contemporaine) ;
- la Saône : de ses mythes et légendes à ses aménagements (DEA d'ethnologie) ;
- SOS Loire Vivante, une association de défense d'un fleuve (Maîtrise d'ethnologie) ;
- les pêcheurs professionnels du bassin Rhône-Saône (thèse d'ethnologie).

Enfin, s'ajoute à cette liste, le travail de recherche réalisé sous la direction du CREA-Université Lyon 2, en partenariat avec les laboratoires CNRS DESMID (Arles) et CRIRT (Bourg en Bresse) sur le thème : "Patrimonialisation du vivant et structuration de l'espace", pour lequel nous avons abordé le terrain Ile de la Table Ronde dans sa dimension de restauration d'un espace fluvial au service d'une réappropriation territoriale.

Activités associées au programme de recherche

La première consiste en séminaires mis en place dès l'automne 96 par le Centre pour une anthropologie du fleuve sur le thème du fleuve aménagé. A raison de trois séances par an, il a pour objectif d'offrir un temps de réflexion et d'analyse des phénomènes contemporains liés au Rhône et, par là même, de venir enrichir sur le plan théorique le programme de recherche.

1996 - 1997 :

- * Le fleuve - patrimoine et lien social (*Marie-Christine Monneret, doctorante en ethnologie*).
- * L'amour du Rhône (*Gilles Armani et Martin Soarès, doctorants en ethnologie*).
- * Regards croisés sur l'imaginaire fluvial des indiens caboclos et du Poème du Rhône de Mistral (*Rolland Pécout, doctorant en littérature et Thierry Valentin, doctorant en ethnologie*).
- * Le flux et la valeur (*Philippe Dujardin, politologue, J.Louis Masson, économiste et André Micoud, sociologue*).

1997 - 1998 :

- * Rive droite - rive gauche (*Marie-Christine Monneret, doctorante en ethnologie et André Vincent, ethnologue*).
- * Surface - fond (*Aliette Geitsdoerfer, ethnologue, chercheur au CETMA (CNRS Paris) et Christian Abry, ethnologue, chercheur au CARE - Grenoble*).
- * Le flux (*Philippe Dujardin, politologue, chercheur au CERIEP (CNRS Lyon) et André Micoud, sociologue, chercheur au CRESAL (CNRS St Etienne)*).

1998 - 1999 :

- * La Saône. De ses mythes et légendes à ses aménagements (*Corinne Védrine, doctorante en ethnologie*).
- * Les pêcheurs professionnels du Bassin Rhône-Saône (*Ibrahima Bao, ethnologue*).
- * La troisième correction du Rhône valaisan (*Eric Roulier, ethnologue*).

La seconde est l'exposition "L'amour du Rhône", ouverte en janvier 99, et qui a fait l'objet d'un travail préparatoire depuis l'année 1997, notamment concernant son contenu scientifique. Cinq étudiants (quatre en ethnologie, un en muséologie) ont en effet eu pour mission d'élaborer, sous l'autorité de l'ethnologue de l'établissement, ce qui devait servir de fondement scientifique à cette grande exposition marquant tout à la fois les 10 ans de la Maison du Rhône et une forme de synthèse des connaissances et analyses issues de l'étude de la "culture de fleuve".

Encadrement/formation des étudiants

Enfin, nous soulignerons ici combien la vocation de formation de l'ethnopôle se confirme chaque jour un peu plus. En effet, outre les étudiants et jeunes chercheurs que nous encadrons dans leur travail de recherche (une réunion mensuelle des chercheurs, animée par l'ethnologue de l'établissement), nous accueillons également des stagiaires issus de différentes formations. C'est ainsi que nous avons fourni de 96 à 98 un cadre professionnel de travail à :

- 6 étudiants de maîtrise d'ethnologie de l'Université Lyon 2 ;
- 1 étudiant de maîtrise de sociologie de l'Université Lyon 2 ;
- 1 étudiante de licence d'ethnologie de l'Université d'Aix-Marseille.
- 1 étudiante en BTS animation de l'Institut de l'Environnement (IDRAC - Lyon) ;
- 1 étudiante en BTA services de la Maison Familiale Rurale de Seyssel (Métiers du tourisme fluvial) ;
- 1 étudiante en MST Tourisme culturel de l'Université Lyon 2 ;
- 1 étudiant du DESS Développement Culturel de l'ARSEC-Université Lyon 2.

En outre, la Maison du Rhône a constitué le cadre de travail pour deux bourses de la Mission du Patrimoine ethnologique : une dans le cadre des réflexions préparatoires à l'exposition "L'amour du Rhône" ; l'autre sur le thème de Givors et ses patrimoines.

André Vincent
Ethnologue, responsable des programmes
scientifiques et culturels de la Maison du Rhône.
Décembre 1998

SYNTHESE

Anthropologie du fleuve

Les anthropologues se sont accordés pour définir leur discipline comme celle de l'étude de la totalité d'unités sociales restreintes¹. Le qualificatif de « restreint » n'est pas là par modestie mais bien parce qu'il renvoie à la faisabilité d'une compréhension des mécanismes sociaux pris dans leur totalité et leur complexité. Le terme de totalité n'est pas, bien évidemment, à prendre au pied de la lettre comme le rappelait Claude Lévi-Strauss dans sa controverse avec Georges Gurvitch² : « Mais en fait, notre but dernier n'est pas tellement de savoir ce que sont, chacune pour son propre compte, les sociétés qui font notre objet d'étude, que de découvrir la façon dont elles diffèrent les unes des autres »³. Ces unités sociales restreintes sont pour nous des noms – qui constituent pour une bonne part une mémoire de l'anthropologie – : les Bororo, les Nuer, les Dogon, les Inuit ... et des lieux. Cette nomination et cette localisation donnent à penser que ces sociétés sont cohérentes et ont une existence propre même si ce ne sont pas des îles car, comme l'a montré Georges Balandier, les sociétés sont fondées sur une dynamique à la fois interne et externe. En France, cette volonté de respecter le projet anthropologique a donné naissance aux monographies communales, aux découpages des villes en quartiers et à l'étude de groupes sociaux particuliers. Ainsi, nous avons pris l'habitude de travailler sur des unités sociales territorialisées et clairement délimitées en mettant l'accent sur les sociabilités de proximité⁴. Mais le local a été, dans de nombreux cas, bouleversé et il

1 Françoise Zonabend (« Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Etudes Rurales*, janv-juin 1985, 97-98, 33-38), tout en insistant sur la distinction entre les monographies élaborées sur le modèle des folkloristes et de l'école de Frédéric Le Play et celles réalisées par « les "nouveaux" ethnologues du monde occidentale », « formés à l'ethnologie classique », rappelle cette "règle" : « l'étude de petites sociétés dont le faible peuplement, la cohérence interne et la claire inscription spatiale n'excédaient pas les moyens à la disposition d'un chercheur isolé ».

2 *Anthropologie structurale*, Plon, 1958, 357-358.

3 *Ibid.*, 358.

4 John Connell, dans un « Programme d'études de village » (*Etudes Rurales*, janv-mars 1972, 45, 124-130) écrivait : « Notre propos étant la comparaison des comportements et des attitudes selon les types de village, nous définirons ce dernier comme un petit groupe de personnes fixées dans une localité où elles vivent et dont elles constituent la presque totalité de la population », et rajoutait « Des problèmes de localisation surgissent lorsqu'un groupe social est disséminé dans différents villages ou lorsqu'il n'y a pas de noyau unique ou pas de noyau du tout. Dans ces cas, le réseau local de relations socio-économiques s'organisera selon un schème spatial très différent : aussi, dans un tel contexte, les décisions peuvent n'être pas comparables à celles prises dans un village nucléé. Quelle utilité y a-t-il à comparer ces derniers à des localités dispersées et mal délimitées ? ».

nous faut prendre désormais en compte les effets des mobilités, des stratégies de rattachement à des unités voisines, des superpositions de cultures, des phénomènes d'a-territorialité ...

Dès les années 40, S. F. Nadel montrait, à propos des Nupé d'Afrique occidentale, que certaines tribus n'étaient pas des unités territoriales, ni même politiques ou linguistiques ou encore culturelles. Il a ainsi été amené à définir une tribu ou un peuple comme « un groupe dont les membres proclament leur unité sur la base de la conception qu'ils se font de leur culture commune spécifique ». Et plus récemment, les travaux sur l'ethnicité et sur l'identité montrent qu'aucun groupe social n'existe en soi. La société n'est pas donnée ; elle n'est qu'un processus. Et cela est de plus en plus vrai pour nos mondes contemporains. Ce sont vraisemblablement ces transformations de la réalité des sociétés qui nous conduisent à revoir le projet anthropologique. Car effectivement, comment délimiter un groupe alors que tout est décomposition, recomposition ? En un mot comment fixer les contours d'un objet alors que tout est mouvement ? A tel point que les plus jeunes des anthropologues seraient en droit de se demander si les communautés rurales ordonnées décrites par leurs aïeux ont un jour existé ou si les transformations ont été aussi radicales. La proximité spatiale n'est plus le garant de la proximité sociale et culturelle. Les individus semblent s'être libérés des prégnances territoriales pour privilégier des projets autour desquels ils pourront s'agglutiner le temps de sa réalisation. Les proximités sociales se développent autour d'intérêts communs et de connivences affectives. Ce sont des groupes auxquels les individus ont délibérément choisi de participer et dont ils savent qu'ils peuvent sortir à volonté sans pour autant mettre en péril leur existence sociale. Désormais, la notion de territoire est à entendre aussi bien dans son sens spatial que dans une acception symbolique. C'est un *locus* : un lieu mais aussi un objet de rencontres. On assiste à des juxtapositions et à des empilements de territoires à la mesure de la diversité des acteurs. Chacun, en fonction de ses origines, de ses goûts et de ses pratiques, de sa position, participe, au sein d'un collectif, à l'affirmation de territoires partiels. Aucun de ceux-ci ne sont, *a priori*, englobants et l'on peut les dire virtuels dans le sens où le même espace donne lieu à une pluralité de territoires. Ces constructions symboliques impriment leurs marques dans l'espace à travers des aménagements mais sans qu'il y ait appropriation univoque et constitution d'une unité sociale territorialisée. En terme d'analyse anthropologique, rentrer par le territoire c'est accepter d'être confronté à une diversité de micro-sociétés à géométrie variable et rapidement perdre de vue l'existence même de son objet. Il importe donc de revoir les critères de délimitation de ce dernier.

L'anthropologie du fleuve rejoint cette préoccupation. Il s'agit là de privilégier un analyseur à partir duquel il nous sera possible de comprendre la manière dont s'organise

un espace social⁵. L'analyseur est ici localisé mais il ne s'agit pas de prôner le relativisme et de nier les vertus du comparatisme. Le fleuve comme analyseur peut être mis en parallèle avec d'autres types d'environnement qui marquent les sociétés qui se les approprient : les montagnes, les rivages maritimes, les zones humides ... Tous ils ont en commun d'être prétextes à certaines productions de connaissances et de savoir-faire particuliers sans qu'il soit question de particularisme.

Dès les premiers temps de la réflexion menée par le *Centre pour une anthropologie du fleuve*, le Rhône n'a pas été abordé comme une frontière séparant deux aires culturelles mais bien comme un territoire autour duquel s'organisait une vie sociale. Plus que territoire, il faudrait peut-être voir le fleuve comme une scène⁶. L'accent est alors mis sur le rôle de médiateur entre différentes cultures qu'exerce le fleuve dans le sens où il est l'objet d'une relation : à la fois il porte les traces d'une histoire humaine et il est le lieu de rencontres ; il est médiateur principal parce que les hommes élaborent d'une part des cultures dans les relations particulières qu'ils entretiennent avec lui et, d'autre part, des relations sociales à travers la confrontation de ces cultures en un lieu commun. De plus, le fleuve se constitue en scène locale⁷ : « Pour qu'une véritable scène locale existe, il faut également que les cadres de la sociabilité [...] présentent une certaine interconnexion. [...] Il ne peut y avoir de véritable scène locale sans système d'information local. Ce système, plus ou moins développé selon les villes, fonctionne sur plusieurs plans : la presse quotidienne (avec les pages locales) ainsi que la presse hebdomadaire locale, les informations écrites occasionnelles [...], la transmission orale de bouche à oreille ». Le fleuve a joué ce rôle au temps où la ville de Givors était composée de quartiers, véritables unités sociales territorialisées (basées sur la diversité des composantes de la structure sociale et des activités économiques). Les joutes⁸ étaient alors l'occasion de réunir ces quartiers diversifiés dans l'unité en vertu de ce qui peut apparaître comme l'une des règles

5 Où l'on voit qu'il ne s'agit pas d'un changement de paradigme de la recherche en ethnologie mais d'une reconsidération des principes fondamentaux de cette discipline fondée sur le choix d'une entrée autre que celle de la localité. Pour mémoire, nous rappellerons ces lignes de Françoise Zonabend (« Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Etudes Rurales*, janv-juin 1985, 97-98, 33-38) : « L'approche monographique telle que ces chercheurs [ceux évoqués dans la précédente note] l'entreprennent, offre seule la possibilité de préciser les conditions sociologiquement pertinentes de la représentativité, puisque s'attachant à décrire les processus concrets de la formation des usages sociaux ou de l'évolution des institutions, elle met à jour les facteurs les plus importants, les moments de rupture les plus déterminants, du moins pour chaque culture ou chaque objet étudiés. Dès lors la généralisation devient possible [ce qui ne l'était pas avec les folkloristes ou les tenants de l'école de Le Play] puisque l'on voit clairement en quoi chaque cas est particulier. Autrement dit, les grands modèles d'organisation de la vie rurale ou urbaine sont à peu près partout les mêmes dans les pays occidentaux, ce qui change, ce sont les particularités locales, les nuances régionales ; ces désignations renvoient à des configurations spécifiques de facteurs, ceux-ci étant toujours à l'œuvre quelles que soient les unités de références (zones géographiques ou classes sociales). » (35).

6 Voir l'exposition de la Maison du Rhône *Le fleuve, mise en scène*, mars-juin 1997.

7 Michel Bozon, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Lyon, PUL, 1984, 258.

8 Voir les travaux du programme d'Observation du Changement Social, ainsi que ceux qui ont porté sur les identités givordines à partir des emblèmes de la ville, la vogue et les fêtes, les joutes et le rock, Université Lyon 2 (CAMY J. et alii, 1984).

fondamentales du social : articuler unité et diversité dans un état de tension permanente. Mais, aussi bien hier qu'aujourd'hui, le fleuve peut être l'un des outils de ce travail social que s'il est naturalisé. En effet, bien qu'il soit largement cultivé, le Rhône ne peut cesser d'apparaître comme un espace naturel avec toute la légitimité qui est conférée à la nature : il se doit d'être "donné" et permanent afin d'être objectif face aux enjeux sociaux strictement temporalisés tout en étant l'enjeu d'un rapport collectif à l'espace car c'est bien là que les individus partagent à la fois dans leurs pratiques et dans leur imaginaire des structures spatiales élémentaires : « nœuds, mailles et réseaux qu'ils articulent de façon à peu près élémentaires. [...] Cependant ces mailles, ces nœuds ou ces réseaux peuvent être soit des lieux puissamment territorialisés en îlots de familiarité, comme le centre-ville ou tel édifice public, soit des espaces urbains vécus par certains et méconnus par d'autres, simplement perçus ou imaginés dans le contexte de métastructures socio-spatiales différentielles. [...] En somme, de la superposition des expériences socio-spatiales individuelles naît un "imaginaire collectif", un véritable territoire »⁹. Dans ce cas, le fleuve peut se situer dans la continuité de son rôle social tout en étant reconstruit selon des modalités nouvelles, plus en accord avec les changements sociaux¹⁰. Et le processus de patrimonialisation qui touche actuellement le Rhône est certainement à comprendre comme la formulation de cette reconstruction qui vise à faire du fleuve un haut lieu renouvelé.

Cultures de fleuve

L'expression *culture de fleuve* recouvre plusieurs réalités que l'on peut résumer en quatre époques :

1/ Le Rhône localisé. Celui d'avant l'industrialisation pour lequel nous avons très peu d'informations ;

2/ Le Rhône mixte. Celui d'après l'industrialisation qui sert autant au transport des produits manufacturés que de lieu ressource (pêches) et de scène locale (les joutes). Le Rhône est aménagé pour faciliter la navigation (les épis Girardon) et les communications entre les rives (ponts Seguin). Le fleuve est à la fois voie de navigation où se multiplient les liens entre la localité et des territoires lointains et territoire local dans le sens où il est inscrit dans des pratiques locales ;

3/ Le Rhône centralisé. C'est celui de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et du temps de la spécialisation. Le Rhône est désormais entre les mains des experts qui ont pour mission de gérer des flux (transports, production d'électricité). Ce temps peut paraître être celui de la rupture car les aménagements vont mettre à distance le fleuve des riverains mais cet éloignement semble être accepté par les sociétés locales car il

⁹ Guy Di Meo, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Anthropos, 1991, 146, 150.

¹⁰ A ce titre, les équipes de football d'aujourd'hui sont bien le reflet de nos sociétés : pluriethniques et transnationales.

correspond à une orientation de la société dans son ensemble ;

4/ Le Rhône en haut lieu. C'est celui de la patrimonialisation, des écologistes et des activités de loisirs. On assiste à des stratégies de ré appropriation du fleuve contre la CNR – ou dans certains cas avec son aide – qui prend en charge les aménagements de la restauration d'un fleuve imaginé.

Le « Rhône localisé » et le « Rhône mixte » sont étroitement liés à des systèmes de production. Bien que ceux-ci diffèrent – on passe de l'artisanat à l'industrie (mais notons que des activités artisanales persistent dans la phase industrielle) – ils reposent sur des unités de production localisées (exploitation familiale, communauté villageoise, entreprise industrielle). Ces systèmes de production sont fondés sur l'exploitation de ressources locales ou travaillées localement et supposent une connaissance des propriétés des matériaux et les compétences nécessaires à la mise en œuvre de savoir-faire. Là, le milieu naturel et les réalités sociales sont étroitement combinées et pour reprendre l'expression de Karl Polanyi, l'économie est « encadrée » dans la structure sociale.

Ce qui distinguerait ces deux états du Rhône serait la mobilité des personnes. Dans le même état d'esprit, Jean Rémy et Liliane Voye¹¹ distinguent trois types de ville : la ville traditionnelle (où la mobilité est réduite et le système social très hiérarchisé), la ville pré-urbaine (où la mobilité répond à l'industrialisation) et la ville urbanisée (où la mobilité des personnes, des biens et des idées est généralisée). Mais, du point de vue de la structure sociale, la mobilité liée à l'appel de main d'œuvre de l'industrie semble avoir peu d'effets car les migrants sont insérés par le biais de l'activité économique dans les réalités sociales. Le rapport au fleuve en tant que nature se joue sur le mode du travail. Le fleuve est dès lors le lieu commun aux différentes composantes de la société – les industries de Givors sont reliées au Rhône par un canal et une gare d'eau qui permettent l'approvisionnement en matière première et l'écoulement des produits. Et l'on peut dire qu'il y a effectivement une culture de fleuve dans le sens où chacun est porteur de connaissances et de savoir-faire en lien avec un environnement immédiatement présent, y compris parfois au sens littéral du mot puisque les crues investissent encore la ville.

Certains éléments de la pensée de Karl Marx peuvent nous aider à avancer dans la compréhension de la façon dont le travail a joué un rôle dans la relation homme/fleuve-nature. Nous retiendrons de cet auteur un certain nombre de points qui s'enchaînent : 1/ Par son corps, l'homme appartient à la nature : « l'homme est immédiatement être de la nature »¹². Mais il ne l'est pas au même titre que les plantes et les animaux : « L'animal s'identifie directement avec son identité vitale. Il ne se distingue pas d'elle. Il est cette activité. L'homme fait de son activité vitale elle-même l'objet de sa volonté et de

¹¹ Jean Rémy, Liliane Voye, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, L'Harmattan, 1992.

¹² Karl Marx, *Manuscrits de 1844*, présentation, traduction et notes de Emile Bottigelli, Editions Sociales, 1844, 1972, 136.

sa conscience. Il a une activité vitale consciente. »¹³ ; il est un être naturel humain « c'est-à-dire un être existant pour soi, donc un être générique, qui doit se confirmer et se manifester en tant que tel dans son être et dans son savoir. »¹⁴ ; 2/ La nature répond au besoin de l'homme ; elle lui permet entre autre de se nourrir, se chauffer, se vêtir : « l'homme vit de la nature signifie : la nature est son corps avec lequel il doit rester constamment en contact pour ne pas mourir. »¹⁵ Mais encore, « la faim est un besoin naturel ; c'est pourquoi, pour la satisfaire, pour la calmer, il faut une nature, un objet en dehors d'elle. »¹⁶ ; 3/ Bien que l'homme soit nature, la nature lui est extérieure comme un autre lui-même sinon il ne serait pas un être objectif – « un être non-objectif est un non être »¹⁷ ; 4/ La relation homme-homme (soit même ou un autre) s'établit sur cette dualité de la relation à la nature : à la fois d'identité et d'opposition. Les hommes sont des parties de la nature qui se distinguent et se reconnaissent ; 5/ La société est médiatrice dans le rapport de l'homme à la nature. L'homme ne se reconnaît dans la nature que lorsque l'objet naturel est devenu un autre lui-même : « L'essence humaine de la nature n'est là que pour l'homme social ; car c'est seulement dans la société que la nature est pour lui comme lien avec l'homme, comme existence de lui-même pour l'autre et de l'autre pour lui [...]. Ce n'est que là que son existence naturelle est pour lui son existence humaine et que la nature est devenue pour lui l'homme. Donc la société est l'achèvement de l'unité essentielle de l'homme avec la nature, la vraie résurrection de la nature, le naturalisme accompli de l'homme et l'humanisme accompli de la nature. »¹⁸ ; 6/ C'est par le truchement de l'objet que l'homme se réalise. L'homme est un être « objectif » c'est-à-dire qui est entièrement tourné vers l'objet soit qu'il humanise la nature et l'objet devient homme, soit qu'il est lui-même objet pour un autre, soit qu'il s'extériorise par l'objet : « L'objet du travail est donc l'objectivation de la vie générique de l'homme, car il ne se dédouble pas lui-même de façon seulement intellectuelle, comme c'est le cas dans la conscience, mais activement, réellement, et il se contemple ainsi dans un monde qu'il a lui-même créé »¹⁹. Ce qui signifie qu' « à mesure que partout dans la société la réalité objective devient pour l'homme la réalité des forces humaines essentielles, la réalité humaine et par conséquent la réalité de ses propres forces essentielles, tous les objets deviennent pour lui l'objectivation de lui-même, les objets qui confirment et réalisent son individualité, ses objets, c'est-à-dire qu'il devient lui-même objet. »²⁰. Les objets, en tant que produits du travail, sont ce par quoi l'homme entretient des rapports avec la nature et d'autres hommes : l'homme humanise la nature et prend conscience de lui-même dans le spectacle de son environnement qui est son œuvre. Le savoir naît de l'expérience qui est

13 *Ibid.*, 63.

14 *Ibid.*, 138.

15 *Ibid.*, 62.

16 *Ibid.*, 137.

17 *Ibid.*, 137.

18 *Ibid.*, 89.

19 *Ibid.*, 64.

20 *Ibid.*, 92-93.

elle même conduite selon des modalités propres à ce savoir : la culture n'est pas accumulation et juxtaposition de connaissances mais elle est réévaluation constante de son contenu par l'expérience. Elle est processus ; 7/ Les rapports de l'homme à la nature et de l'homme à l'homme sont historiques parce qu'ils ne sont pas donnés une fois pour toute et, comme l'écrivent Catherine et Raphaël Larrere, « Nous n'en aurons jamais fini avec la nature, et s'il en est ainsi, c'est que nous n'aurons jamais qu'un contrôle partiel, local et temporaire sur le monde dans lequel nous vivons. [...] Nous savons que la compréhension complète, que la maîtrise absolue du monde dans lequel nous vivons est une utopie, en fin de compte aussi triste que celle d'une société sans classes et sans conflits, d'une fin de l'histoire, d'un écoulement laminaire. »²¹.

Le « Rhône centralisé » ou que l'on aurait pu appeler « délocalisé » est pris en charge par l'Etat via la Compagnie Nationale du Rhône et Electricité de France. L'exploitation des ressources fluviales est désormais centralisée au même titre que la gestion des flux stratégiques tels la production d'eau et d'électricité et leurs réseaux de distribution ainsi que les aménagements des réseaux de transports fluviaux et autoroutiers. Au moment de la reconstruction de l'après-guerre, il s'agissait là de secteurs sensibles – rappelons l'interdiction de photographier les installations hydrauliques – qui sont retirés de l'espace du quotidien. Une nouvelle rationalité est à la base de ces aménagements qui doivent contribuer au renouveau national et conçus selon des critères de rapidité, d'efficacité et de sécurité. Il s'agit à la fois de produire plus et de distribuer dans les meilleurs délais et aussi de protéger les populations des effets désastreux de la nature. L'écart se creuse entre la nature et la culture. Cet état de fait peut être rapproché de l'urbanisation qui elle aussi instaure une distance vis-à-vis de la nature ; les villes deviennent les lieux de décision d'une culture de la nature qui n'est qu'une matière brute qu'il faut transformer selon les règles d'une rationalité scientifique. Le Rhône devient un espace industriel dont les contours et le débit s'inscrivent dans une politique de production.

Les riverains sont détournés et se détournent du fleuve. Ils sont détournés car de nombreux obstacles viennent accroître la distance qui les séparait du fleuve (circulation automobile en augmentation, construction de l'autoroute A7 et aménagements propres au fleuve) ; ils s'en détournent car les paysages ont changé, les connaissances et les savoir-faire liés au fleuve ne sont plus valorisés et de ce fait plus transmis, d'autres activités se substituent aux parties de pêche, aux promenades aux bords du Rhône. En un mot, la vie est ailleurs. Et les travaux d'aménagement du Rhône, qui ont été d'importants travaux, n'ont pas suscité de contestations notables. Le Rhône, semble-t-il, s'éloignait en silence.

Il s'agit bien là d'une rupture fondamentale entre le Rhône et les sociétés locales et cette transformation majeure qui touche l'espace du quotidien coïncide avec une transformation des relations entre les hommes. La morphologie de la ville de Givors se modifie : il ne

²¹ Larrere C., Larrere R. (1997) *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Aubier, 1997, 162.

reste presque plus de traces des industries métallurgique, verrière et de soie artificielle et de nouveaux aménagements reconfigurent le centre et la périphérie. De nouvelles pratiques urbaines s'instaurent et le centre commercial semble désormais être l'un des lieux majeurs où se tricotent les parcours individuels. Jacky Vieux²² s'interroge, à propos de Givors, sur le devenir social que peuvent produire ces individus dans ces aménagements : « L'effort engagé sur les effets de continuité spatiale, le travail sur la morphologie urbaine et la mobilité des personnes ne reflètent qu'un des enjeux du devenir de ces centres de consommation. Quelle vie sociale se développera au cours de la prochaine décennie dans ces lieux de profits appréciés pour leur facilité d'accès, le sentiment de sécurité qu'ils inspirent, l'abstraction des caprices de la météo qu'ils assurent, le sentiment (certes ambivalent) d'appartenir à la multitude qui se croise et flâne dans les galeries marchandes ? ». Il poursuit sa réflexion sur le rôle que peut jouer le Rhône dans ce processus : « Alors que les territoires sont plus que jamais poreux, il faut souligner l'importance du processus effectif de reconnaissance et d'investissement des individus ; cela concerne non seulement les habitants mais aussi les usagers : ceux qui travaillent sans résider, ceux qui fréquentent les équipements, les services, ceux qui affectionnent des espaces particuliers du territoire considéré. Chacun à leur façon, par leur présence, leurs usages, leurs initiatives, leurs conflits font et feront par exemple qu'à Givors le fleuve existe ou non. Les riverains traumatisés par les grands travaux d'aménagement du Rhône conduits par l'Etat dans les années 60-70 ont alors tourné le dos au fleuve. Ce deuil d'une figure tumultueuse prend fin et de nouveaux usages et usagers font revivre cet espace naturel réduit depuis plus de vingt ans à un simple élément de décor local »²³. De la même façon, cette zone sud de l'agglomération lyonnaise se reconstitue sur le mode pavillonnaire. Tous les anciens villages sont urbanisés et rassemblent des individus d'origines diverses et porteurs d'une aussi grande diversité de projets. Les communes alentours changent de configuration. Par exemple, Ternay et Vernaison ont une population qui quadruple entre la fin des années soixante et le début des années quatre-vingt et s'urbanisent²⁴. La mise en place d'équipements favorisant le transport des populations a considérablement réduit les distances-temps qui les séparaient des grands centres urbains et rend possible l'un des plus grands fantasmes des français :

22 « Tensions », *Mégalopole*, cahier 18, 1998, 24-29, 26

23 *Ibid.*, 28.

24 Bernard Kayser écrivait (« Subversion des villages français », *Etudes Rurales*, janv-juin 1984, 93-94 : 295-324) : « La proximité d'une ville grande, moyenne ou même petite, joue évidemment dans la transformation des communes rurales un rôle déterminant, du fait de la projection à une distance souvent importante des flux d'urbanisation. Car mises à part les premières auréoles périurbaines où sont créées et se développent les véritables banlieues, la diffusion de ces flux affecte bien la société et l'espace proprement villageois, qui tendent à changer de nature. C'est dans ce qu'on appelle la "troisième couronne périurbaine" [B. Kayser et G. Schektman-Labry, « La troisième couronne périurbaine : une tentative d'identifications », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 53, 1, 27-34, 1982] que les changements sont les plus nets. Là, en effet, les processus d'urbanisation affrontent une agriculture et une société rurale qui fonctionnent, et jouent sur une importante disponibilité d'espace. Il s'ensuit que la construction urbaine y est plutôt dispersée mais surtout que les migrations quotidiennes de travail, tant de la part des enfants du pays que des nouveaux résidents, rythment une vie sociale profondément originale » (298-299).

installer la ville à la campagne. Pour les individus, il n'y a plus de territorialisation univoque : les lieux de résidence, de travail, de sociabilité, de loisirs ne coïncident plus. Le degré d'interconnaissance devient, pour ces raisons, très faible alors que les personnes venues s'installer dans cette zone quittaient la ville pour vivre un rêve de campagne (symbolisée par le village déconflictualisé, survalorisé et présenté comme le modèle de relations sociales riches et équilibrées) à un prix modique.

Pendant près de dix ans, ce petit univers se constitue cahin-caha, sans véritable projet collectif. Puis émergent des volontés d'organiser les espaces sociaux – qui rappelons-le sont réduits – au sein de territoires englobants. Les exemples de Ternay et de Vernaison²⁵ sont, à ce titre, instructifs car ils permettent de suivre l'exploration de deux modèles diamétralement opposés, et pourtant très proches, de reconstitution d'espaces sociaux. Et c'est à ce titre que le Rhône devient un haut lieu.

Ternay, à travers la mise en valeur du Grand Clos, s'oriente vers une reconstitution centrée alors que Vernaison semble avoir opté pour une reconstitution autour d'un haut lieu. Mais détaillons un peu ces deux cas de figure.

Au regard du Rhône, Ternay se trouve dans une configuration particulière : les différents aménagements (voies de chemin de fer, autoroute, canalisation du fleuve) ont créé ce que certains nomment un *Mur de Berlin* entre la commune et le fleuve à tel point que l'une et l'autre ne communiquent plus. Mais, ceci n'est pas non plus vrai pour tout le monde puisque les adolescents du quartier de Fléviu, insensibles aux interdictions et aux mises en garde, se retrouvent au bord de l'eau, auprès des piles d'un pont. Pourtant la majeure partie de la population semble se satisfaire de cette rupture car, comme le dit une personne interrogée par Marie-Christine Monneret, « le Rhône c'est trop gros pour nous ». Des habitants se sont regroupés en association pour défendre leur village et œuvrer à la patrimonialisation du centre ancien et du Grand Clos. Ces actions contribuent à la clôture de la commune et instaurent un centre autour duquel devrait se recomposer la vie sociale. Ce parti pris qui fonde le travail social est à mettre en parallèle avec la réticence avec laquelle ils envisagent de participer à une communauté de commune. On assiste là à la volonté de restaurer un village fantasmé dont le caractère ne manque pas d'apparaître, à certains moments, privé. Se trouve-t-on, dans le cas de Ternay, face à une situation de repli, conséquence d'une trop grande ouverture de l'espace social ? Et nous reprendrons ici le questionnement de Michel Kayser²⁶ : « Finalement on peut se demander si ce qui est nommé relocalisation est seulement une réponse provisoire et superficielle à la "crise de la délocalisation" liée au rejet de la civilisation urbaine et aux difficultés de l'économie en générale, ou si c'est vraiment un processus de changement social. S'agit-il, s'interroge J.-P. Billaud²⁷, "d'un système bloqué ou d'un système en mouvement" ? Chacun reste

²⁵ Voir l'étude de Marie-Christine Monneret incluse dans ce rapport : *Ternay-Vernaison. De l'amnésie au Rhône mythique*.

²⁶ « Subversion des villages français », *Etudes Rurales*, janv-juin 1984, 93-94, 295-324, 320.

²⁷ J.-P. Billaud et al., *Regards sur la localité : état des travaux, questions et perspectives*, ministère de l'Urbanisme, Paris, 1983, multigr.

chez soi en attendant des jours meilleurs : une image seulement ? Dans ces conditions, comment le *village* recomposé et normalisé pourrait-il trouver en lui-même les moyens et le rythme de son authentique re-naissance ? Comment saurait-il réinventer les formes disparues d'échanges de services et de biens, créer les conditions d'une autre sociabilité, adapter ses modes de vie au nouveau visage de la collectivité ? Et voudra-t-il vraiment valoriser, en se retournant sur soi-même, l'improbable et précieux "niveau local" ? ». Pour leur part, P. Pellegrino, G. Albert, C. Castella, A. Lévy et J.-C. Ludi²⁸ ne sont pas sans faire le parallèle entre un rapport au territoire et une attitude socio-économique : « L'attachement ou le non attachement d'une population à son territoire peut avoir des répercussions sur le développement de ses différents lieux. Ces répercussions dépendent notamment, selon nous, des configurations en lesquelles les populations résidentes se représentent leur territoire ; par exemple la plus ou moins grande fermeture aux territoires contigus peut être un facteur d'accroissement d'asymétries économiques. [...] On verra ainsi notamment comment le repliement sur un espace trop restreint et trop fermé peut rejoindre une attitude fataliste face à des problèmes qui semblent alors nous échapper ».

Vernaison se trouve dans une toute autre configuration. Les traces du passé ont été détruites et le lien physique au fleuve a été préservé. Le maire de cette commune a pris la tête d'un projet de "renaturation" du Rhône qui consiste à recréer le fleuve d'antan. Ce projet²⁹ est conduit dans le cadre du Syndicat mixte intercommunal des îles du Rhône et des îlons (SMIRIL) qui rassemble les municipalités de Solaize, Vernaison, Sérézin, Ternay, Feyzin, Grigny et Irigny, la Communauté Urbaine de Lyon et le Conseil Général du Rhône. De plus ce projet bénéficie du concours de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), d'Electricité de France, de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) et de la Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature (FRAPNA). Il s'agit de retrouver le dixième du débit initial du fleuve et de recréer les îles et les îlons dans leur configuration "originelle". Ce projet, de très grande envergure, bénéficie à l'ensemble du fleuve et, de ce fait, ne peut être considéré comme un acte purement local³⁰. Le territoire est ouvert et peut-il encore être perçu comme un territoire ? Il semble plutôt que l'on ait affaire à une portion d'espace organisé autour d'un haut lieu : le Rhône. Haut lieu qui est géré par une autorité politique qui n'est plus prioritairement communale. On est confronté à un autre type de territoire parce que celui-ci est fondé sur l'adhésion et non sur la clôture. Ce nouveau territoire est à géométrie variable autant dans ces limites que dans sa composition.

Alors que la centration impose la clôture, le haut lieu est le reflet d'une pensée de l'espace

28 Pellegrino P., Albert G., Castella C., Lévy A., Ludi J.-C., « Identités régionales, représentations et aménagement du territoire », *Espaces et Sociétés*, 41, juin-déc., 1982, 99-112, 102-103.

29 Voir pour de plus amples détails le rapport scientifique de André Vincent dans le "Bilan 97 et projets 98" de l'ethnopôle ainsi que l'étude de Jocelyn Bertrand, *Les "écologues" et la "renaturation"*, inclu dans le présent rapport.

30 Ce projet est intégré dans le Plan Bleu de la Communauté urbaine de Lyon et s'inscrit dans la suite logique des efforts du Grand Lyon pour reconquérir ses fleuves ainsi que le montre le travail de Laurence Cottet inséré dans le présent rapport.

ouvert et de la multiplicité. Le haut lieu semble seul capable d'englober de manière fluctuante la diversité des appartenances et des projets³¹. Il est ce qui relie les individus tout en les préservant d'un assujettissement au territoire ou à une organisation trop stricte de la structure sociale. Là, le Rhône n'appartient à personne ; il est de la diversité.

Mais tout n'est pas si simple et il peut nous être utile de revenir sur certaines questions. Tout d'abord qu'en est-il de l'Ile de la Table-Ronde ? Car ce projet laisse entrevoir des velléités d'appropriation qui viendraient contredire les remarques précédentes. Ne faut-il pas voir ici la place du sanctuaire ou de l'objet sacré que l'on doit préserver du désordre et de la pollution. Ainsi l'exclusion des marginaux, des véhicules motorisés et autres troubleurs d'un ordre naturel et idéal ne ferait que renforcer la légitimité de ce lieu.

Selon Jean-Louis Fabiani³², « La portion d'espace restauré devient un instrument pédagogique et une grille de lecture pour l'ensemble des espaces naturels : un ordre y est lisible, une morale peut en être tirée. Les écologues de la restauration travaillent à rendre perceptibles le fonctionnement des écosystèmes, les structures tropiques et les phénomènes co-évolutifs. A la différence du parc à l'anglaise ou de l'art des jardins, qui intègrent à leur principe une dimension ludique et esthétique, inséparable de la production réglée d'artifices ou d'illusions, et qui s'installent à ce titre dans l'ordre de la fiction, l'écologie de la restauration s'installe d'emblée dans l'espace de restitution de la vérité, même si celle-ci est saisie de manière conjecturale. ».

De leur côté, Catherine et Raphaël Larrere constatent que la nature ne se distingue plus de l'artifice et posent la question de son appartenance à ce que Bruno Latour nomme "l'Empire du milieu" peuplé "d'objets hybrides" à la fois naturels et sociaux. La protection des paysages concourt à l'effacement de la frontière entre nature et culture dans le sens où l'une et l'autre sont le produit de l'homme en société et de son histoire.

Qu'en est-il de la rupture ? Nous faisons l'hypothèse que ce ne sont pas les aménagements qui produisent la rupture mais bien les transformations que subissent les

³¹ Nous reprenons ici quelques lignes consacrées à la distinction Centration-Hauts lieux de l'ouvrage élaboré autour de l'œuvre de Jean Rémy par Etienne Leclercq, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, L'Harmattan, 1998 : « Malgré les mécanismes de mise à distance, la centralité est le lieu de rassemblement dans la mesure où elle donne des réponses à des problèmes qui se posent dans la vie quotidienne et permet de les gérer. A partir d'elle peuvent émerger des projets qui sont dotés d'un capital de bon sens car ils sont de l'ordre du réalisable. Elle devient par là une base à partir de laquelle se structurent des rapports sociaux, à son échelle, petite ou grande selon les cas. [...] Le haut lieu, quant à lui, suppose un dépassement ou une mise en question de l'espace structuré par le projet social actuel. Partant de l'espace composant le quotidien, il se donne comme un autre espace attractif par son caractère exceptionnel. De façon rigoureuse, l'espace d'où on parle, espace de projet, s'oppose à l'espace dont on parle, espace du désir qui rejette les limitations de ce qui est socialisé. [...] Les hauts lieux relèvent d'une problématique des espaces intersticiels, mais au lieu d'apparaître des lieux médiateurs permettant les échanges dans les espaces/temps quotidiens, ils sont davantage des médiateurs entre ce qui est socialisé et une aspiration qui les transgresse. [...] Espace médiateur, il ne relève pas de la logique centripète/centrifuge, mais il est transgression de la différence et de la limite, entre le centre et le lieu excentrique car il est à la fois l'un et l'autre. » (144-145-146).

³² « Les créateurs de la nature. Enjeu et justification d'une pratique paradoxale », *Natures, Sciences, Sociétés*, vol. 3, hors-série, « Recréer la nature », 1995, 91.

sociétés locales qui font émerger le sentiment de rupture. Les individus se sont éloignés du Rhône³³ parce qu'il n'y avait plus rien à voir, sans autre forme de révolte. Mais aujourd'hui, ils accusent les aménagements d'être responsables d'une plaie à jamais cicatrisée. Cette montée de fièvre à retardement correspond à une réévaluation des effets des aménagements au regard de la situation actuelle. Et c'est la seule attitude possible. Nous nous trouvons face à des sociétés en mal de recomposition qui voient dans le Rhône l'unique haut lieu qui bien que mal en point pourrait être salvateur. Il importe donc de revendiquer les transformations nécessaires à son "rétablissement". Il importe qu'il apparaisse naturel et immémorial, différent et pourtant tellement digne d'amour. Les personnes qui éprouveront ces sentiments pourront être d'origine diverses : les professionnels du Rhône qu'a rencontré Serge Fouilland qui ont pour la plupart des accointances aquatiques qui transcendent leur néolocalisation, les anciens qui ont vécu le Rhône d'avant et leurs descendants qui redécouvrent les vertus de la transmission intergénérationnelle, tous ceux qui ne se lassent pas des promenades au bords du fleuve ou du spectacle sans cesse renouvelé des "eaux tumultueuses" et des péniches languissantes et tous ceux qui ont des pratiques en lien avec les eaux du fleuve³⁴.

Avec Michel Bozon³⁵, retenons les effets sociaux de ces fréquentations : « Le fait que les habitants se meuvent dans un espace limité n'entraîne pas une connaissance mutuelle ; il favorise en revanche la connaissance intuitive et indirecte que les individus ont des groupes et des styles sociaux locaux ainsi que les personnes qui les symbolisent. C'est l'expérience répétée du contact avec les mêmes [...] qui contribue à forger cette sociologie spontanée très sommaire de la cité et à compléter ce bagage invisible que les citadins portent toujours sur eux. Seuls échappent à ce système d'interconnaissance lâche les nouveaux venus d'implantation trop récente dans la ville. ». Cette "expérience répétée du contact avec les mêmes" ne peut avoir lieu que lorsqu'il y a concordance des temps et des lieux. Mais comme le rappellent P. Pellegrino, G. Albert, C. Castella, A. Lévy et J.-C. Ludi³⁶ : « Cette quête d'identité ne se déroule pas sans conflits, le territoire désirable est soumis à l'action et aux transformations des autres acteurs sociaux ; l'attribution de valeurs différentes par les différents sujets perturbe leur existence modale, chacun régit alors pour préserver, retrouver ou modifier les valeurs indispensables pour lui. En d'autres termes, l'espace confronté avec la temporalité, et donc à l'action de différents sujets, est soumis à des changements d'état qui se traduisent par des déplacements d'objets et des mouvements de sujets, et donc par des modifications de valeurs qui viennent s'achopper aux dispositifs spatiaux dans leur continuité topologique et leur stabilité temporelle. ».

³³ Voir l'étude de Marie-Christine Monneret.

³⁴ Voir l'étude de Carole Barthélémy insérée dans le présent rapport, *Rencontre entre deux modernités : le Rhône aménagé et la pêche au No-Kill. Monographie de pêcheurs de carpes dans la région du bas-Rhône*.

³⁵ Michel Bozon, *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province. La mise en scène des différences*, Lyon, PUL, 1984, 265-266.

³⁶ Pellegrino P., Albert G., Castella C., Lévy A., Ludi J.-C., « Identités régionales, représentations et aménagement du territoire », *Espaces et Sociétés*, 41, juin-déc., 1982, 99-112, 110.

L'homogénéité d'un groupe social relève presque de l'utopie. Il y a toujours une multitude d'acteurs qui pensent le monde à leur façon ou, plus précisément, selon des langages relevant d'une diversité des cultures : administrative, politique, éthique, professionnelle, ... Mais, malgré tout, si les groupes existent en tant que tels, c'est grâce à une symbolique commune à leurs membres qui s'acquière au cours d'expériences vécues en situation d'interaction. D'une part, la dimension temps est de ce fait toujours sous-jacente à l'identité : « qui dit identité dit non seulement histoire des personnes, mais également histoire des sociétés »³⁷. Mais, pour que le groupe se reconnaisse, certains éléments – comme des lieux de mémoire – doivent s'inscrire dans la permanence car sinon le mouvement de l'histoire rendrait le monde toujours à redécouvrir. Alfred North Whitehead³⁸ insiste sur ce point : « Les idéaux se forment autour de ces deux notions de permanence et de flux. Dans le flux inévitable, quelque chose demeure ; dans la permanence la plus accablante, s'échappe un élément qui devient flux. On ne peut se saisir de la permanence qu'à partir du flux et le moment qui passe ne trouve d'intensité adéquate qu'à se soumettre à la permanence. Ceux qui veulent dissocier ces deux éléments ne parviendront jamais à interpréter les faits les plus évidents. [...] La réalisation de l'artiste n'est pas seulement parfaite parce qu'elle illustre ce qui est atemporel en tant qu'abstraction. Elle fait bien davantage : elle implante l'éternel dans ce qui, par essence est éphémère. Le moment parfait ne s'évanouit pas dans l'écoulement du temps. Le temps a donc perdu son caractère de "perpétuel dépérir" ; il devient "l'image mobile de l'éternité" ». Et d'autre part, la réalisation d'une œuvre commune ou collectivement revendiquée entraîne une transformation de la manière d'éprouver et de vivre la communauté du nous. Il en est de même des actions individuelles pour le peu qu'elles soient publicisées. Ainsi, pour Roger Mehl³⁹, « Toutes les fois qu'une existence s'extériorise et s'actualise, elle fait l'épreuve de ses propres dimensions, c'est-à-dire de ses possibilités et de ses limites, ainsi que des promesses que les unes et les autres recèlent. Elle connaît d'autant mieux ses dimensions qu'elle se manifeste d'une façon plus active et elle connaît ses dimensions toutes ensemble, quoique avec une inégale intensité. ».

Au regard de ce qui précède, la notion de *culture de fleuve* doit être précisée. Doit-on suivre la position de Georges Condominas⁴⁰ qui proposait d'abandonner la notion de culture parce qu'elle s'avérerait peu apte à rendre compte de la dynamique des sociétés qu'il avait observé. Cela le conduisit à formuler une définition de l'espace social : « L'espace social est l'espace déterminé par l'ensemble des systèmes de relations, caractéristiques du groupe considéré. Quant au mot « espace » nous ne le limitons pas à

37 Strauss A., *Miroirs et masques*. Une introduction à l'interactionnisme, Métailié, 1992 [ed. orig. 1989], pp.173 .

38 Whitehead A. N. (1929) *Procès et réalité. Essai de cosmologie*, Editions Gallimard, 1995, 520-521.

39 Mehl R. « Le dialogue de l'Histoire et de la Sociologie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1947, 137-157, pp. 151-152.

40 *L'espace social. A propos de l'Asie du Sud-Est*, Flammarion, Paris, 1980.

une étendue à deux dimensions, à une surface (un espace à une dimension, on le sait, se réduit à une trajectoire, et à trois dimensions il devient un volume). En employant ce terme dans son acception la plus large nous ne faisons d'ailleurs que suivre la première définition qu'en donne le *Nouveau Petit Larousse*, pour prendre un dictionnaire d'usage courant : "Etendue indéfinie qui contient tous les êtres étendus". Ajoutons que nous n'oublions pas non plus son premier usage en français où, comme le latin *spatium* dont il provient, il désigne une étendue de temps, et de ce fait constitue une notion dynamique.» (14-15).

Et Georges Condominas met l'accent « sur les *relations* dont l'ensemble des systèmes constitue l'espace social : relations à l'espace et au temps et relations à l'environnement (étroitement associées au système de représentation du monde), relations d'échanges de biens, relations de communication (langues et écritures), relations de parenté et de voisinage ... »⁴¹. Cette approche est certes intéressante mais pour rester fidèle à la réalité qui nous concerne, l'abandon de la notion de culture nous paraît un peu précipité. En revanche, le croisement du temps et de l'espace nous paraît très prometteur. En effet, il serait intéressant, dans le cadre d'une anthropologie du fleuve d'étudier les correspondances entre des spatialités, des temporalités sociales⁴² et des formes d'attachement au fleuve. Cela nous permettrait d'évaluer les effets de la patrimonialisation.

Pour avancer dans la discussion de la notion de culture de fleuve, revenons un peu en arrière et rappelons la façon dont elle a été définie⁴³.

Là, la culture est la somme des connaissances et des savoir-faire que génère une relation au fleuve ou culture dans le sens attribué à ce terme par Hughes et Redfield⁴⁴ c'est-à-dire « une communauté d'expériences et de pratiques propres à un groupe social, qui s'incarne dans des comportements habituels et des conceptions conventionnelles partagées par tous ».

C'est une culture partagée dans le sens où ceux qui en sont porteurs se regroupent en association ou s'inscrivent dans des réseaux de relations souvent liés à des proximités spatiales d'exercice des pratiques et à des complémentarités professionnelles. On assiste à la constitution de *mondes du fleuve* dans le sens de Howard S. Becker. Le degré d'interconnaissance est assez élevé même si la diversité des activités imposent le pluriel du mot culture dans sa précédente acception : « Suivant que le fleuve constitue une ressource économique, un territoire de travail, un espace naturel, de loisir ou de jeu, un

41 J. Matras, « L'espace social : du village à l'Etat ? *Etudes Rurales*, janv-sept 1983, 89-90 : 226.

42 Voir à propos des temporalités sociales l'article de Daniel Mercure « L'étude des temporalités sociales. quelques orientations », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LXVII, 1979, 263-276. Il désigne par "temporalités sociales" « la réalité des temps vécus par les groupes, c'est-à-dire la multiplicité des conduites temporelles et des représentations du temps liées à la diversité des situations sociales et des modes d'activités dans le temps » (263).

43 André Vincent, *Par delà le Rhône. Etude d'une culture de fleuve*, Rapport de synthèse, Maison du Rhône, Mission du Patrimoine ethnologique, juin 1995.

44 Cité par H. S. Becker, *Les mondes de l'Art*, Flammarion, 1985, 103-104.

écoulement à gérer et maîtriser ..., il ne recouvre bien évidemment pas les mêmes représentations, ni ne nécessite la mise en œuvre des mêmes savoirs et savoir-faire. »⁴⁵. André Vincent en arrive à faire état d'une culture partagée où le mot partage est à la fois à prendre dans le sens de découpage en parts et de mise en commun ou de faire partie du même Rhône. Le fleuve est, de ce fait, simultanément un territoire éclaté parce que soumis à des appropriations exclusives et un territoire commun aux différentes activités. Si le pluriel du mot culture est évident lorsque qu'il renvoie à des compétences particulières, le singulier d'une culture d'un territoire partagé peut-il s'imposer ?

Ici, le Rhône territoire est à distinguer du Rhône haut lieu bien que ce haut lieu soit aussi un territoire. Alors que le Rhône territoire est celui des pratiques, le Rhône haut lieu est un symbole qui fonctionne par delà la diversité des pratiques. Les pratiques deviennent moins la mise en œuvre d'une activité économique qu'une confrontation à une signification collectivement consentie. Et il est sans doute trop tôt pour parler de culture car la fonction du haut lieu est de constituer un espace social au sens de Condominas. Rappelons-nous que l'espace social est essentiellement fondé sur des relations dont celles à l'environnement qui sont «étroitement associées au système de représentation du monde ». Et rappelons aussi que pour Clifford Geertz : la culture « désigne un modèle de significations incarnées dans des symboles qui sont transmis à travers l'histoire, un système de conceptions héritées qui s'expriment symboliquement, et au moyen desquels les hommes communiquent, perpétuent et développent leur connaissance de la vie et leurs attitudes devant elle »⁴⁶. La reconstruction du Rhône a pour fonction de conférer de l'unité à un système social éparpillé. Non pas une unité contraignante en ce qu'elle imposerait un ordre à la fois social et spatial mais une unité floue pour un ensemble aux limites incertaines et toujours en mouvement. C'est dans cette perspective que l'entreprise de re naturation du fleuve, soutenue par les écologistes, impose un symbole qui par sa "nature" et son "immémorialité" dépasse les clivages et les différences de cultures. Le fleuve symbolise le temps de la création qui est aussi celui de l'unité de la nature humaine. Le projet du SMIRIL est un projet très ambitieux parce qu'il se réfère à une identité fondamentale contenue dans toutes les identités particulières. Est-ce là l'un des signes de l'émergence d'une nouvelle culture ?

Denis Cerclet
Conseiller scientifique de la Maison du Rhône
Centre de recherches et d'études anthropologiques
Université Lumière-Lyon 2.

⁴⁵ André Vincent, *op. cit.*, 28.

⁴⁶ Cl. Geertz, « La religion comme système culturel », In R.E. Bradbury et al. *Essais d'anthropologie religieuse*, Gallimard, 1972, 21. La portion de phrase est soulignée par nous.